



Demande de renseignement bancaire

Par **lex_old**, le **14/06/2007** à **21:29**

bonjourrnje suis client au lcl je souhaite changer le compte de prelevement automatique pour un credit immobibier et un credit perso souscrit au lcl le prelevement se faisant au lcl je souhai le faire depuis un compte du cicrnle lcl peut il m en empecher ?rnMERCI

Par **Christelle_old**, le **15/06/2007** à **04:31**

Bonjour,rnrnJe ne vois pas en quoi ils pourraient s'y opposer... Commencer par demander le changement, s'ils vous refusent revenez vers nous en nous indiquant les termes du refus.rnMais je ne crois vraiment pas qu'ils pourraient dire non.

Par **lex_old**, le **15/06/2007** à **11:46**

bonjour rnpoourtant c est ce qu il on fait il m on dit vue que le credit immo ainsi que le credit perso est chez eux je ne peut pas cloturer le compte

Par **Christelle_old**, le **17/06/2007** à **04:13**

Bonjour,rnrnEtes vous-interdit bancaire ou avez vous des problèmes quelquonc ? rnrnIls ne peuvent pas vous obliger à être client chez eux ! Lisez en détail votre contrat. Y a-t-il une clause à ce sujet ?

Par **lex_old**, le **17/06/2007** à **16:57**

ils disent que comme les 2 credit sont lcl les prelevement doivent se faire sur un compte du lcl et tout est en regle par d interdit bancaire ni rien

Par **hanan**, le **18/06/2007** à **10:30**

bonjour, rnrnrn certaines banques concluent entre elles des conventions permattant à leurs clients de faire des prélèvements interbancaires...rnun tel accord n'existe tout simplement pas entre ces 2 banques...rnce qui pourrait justifier leur refus (de peur de voir les mensualités non remboursées et se retrouver en litige avec l'autre banque)rnrnCordialement